

Guide SENIOR



orlanwelz

Edition 2024

Mon guide **SENIOR**

NOM, PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE – GSM :

E-MAIL :

NUMERO DE REGISTRE NATIONAL : _ _ _ _ _

GROUPE SANGUIN (ENTOUREZ-LE) : O+ / A+ / B+ / O- / A- / AB+ / B- / AB-

MON HÔPITAL :

MALADIE(S) CHRONIQUE(S) :

MEDICAMENTS PRESCRITS :

ALLERGIE(S) EVENTUELLE(S) :

MON MEDECIN :

MON KINE :

MON NOTAIRE :

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM	ADRESSE	TELEPHONE	E-MAIL

Petits conseils : affichez ce tableau dans un endroit aisément accessible pour faciliter les démarches en cas de secours et ayez toujours un sac prêt avec le strict minimum en cas de transport à l'hôpital.



Un guide pour les aînés

édité par l'administration communale et le
conseil consultatif communal des aînés
à détacher et à conserver!



Administration communale - **064/43.17.17** - **info@morlanwelz.be**
2 rue Raoul Warocqué - 7140 Morlanwelz



Cher(es) ami(e)s,

Être senior de nos jours et être actif tout en tenant un rôle dans notre société est devenu difficile. La crise covid de ces dernières années a été très difficile pour nous tous et malheureusement certains nous ont quittés. Espérons que tout cela restera un mauvais souvenir et que tous ensemble nous pourrions profiter de l'avenir et ce, je vous le souhaite en bonne santé.

Notre conseil consultatif communal des aînés a connu quelques changements en son sein, c'est ainsi que Josée Incannela, qui était notre présidente, est devenue bourgmestre des suites de la démission de Christian Moureau; c'est donc moi-même, votre serviteur Nebih Alev, qui devient votre nouvel échevin des seniors, de la santé, de l'intergénérationnel, des cultes et des jumelages.

En collaboration avec le comité, nous essayerons de vous concocter des activités variées, telles que des balades, séances de cinéma, thé dansant et ce afin d'égayer vos journées. Déjà depuis janvier, pour votre bien-être, plusieurs activités ont été mises en place avec nos jeunes issus des différentes écoles de l'entité, à savoir une dictée, des activités sportives et ludiques telles que de la lecture et du coloriage. Briser la solitude de certains grâce au partage de moments avec nos jeunes permet ainsi de rester vif et actif.

Notre comité et moi-même, nous tenons à votre disposition et à votre écoute. N'hésitez surtout pas à nous contacter ainsi que les représentants de vos associations pour tout renseignement.



Madame la bourgmestre et moi-même serions
enchantés de vous rencontrer lors de nos différentes
activités, en forme et surtout en bonne santé!

Nebih ALEV
Echevin des Seniors

Josée INCANNELA
Bourgmestre





MON «guide senior» Un tableau à conserver !	Introduction Conseil consultatif communal des Aînés
• Groupements de pensionnés • Taxi de la • Solidarité	• PCS • CPAS • Personnes à mobilité réduite • GRAPA
• Transports • Administration communale : services	Santé (médecins, pharmaciens, vétérinaires...)
• Hôpitaux, mutuelles • Maisons de repos	• Aides spécifiques à certaines maladies • Souhaits de fin de vie
• CSD • ALE • Croix-Rouge • Police	
Quelques conseils de survie	

Numéros importants

	112 URGENCES POLICE - POMPIERS - SAMU www.sos112.be
	101 POLICE www.police-mariemont.be
	105 CROIX-ROUGE www.croix-rouge.be
	1733 MEDECIN DE GARDE www.1733.be
	1722 demande d'intervention non urgente des pompiers
	0903/99.000 PHARMACIE DE GARDE www.pharmacie.be
	116.000 CHILD FOCUS Fondation pour enfants disparus et sexuellement exploités www.childfocus.be
	070/245.245 CENTRE ANTIPOISONS
	071/448.000 CENTRE DES BRÛLÉS DE LOVERVAL <i>Vous vous sentez seul(e), vous avez envie de parler à quelqu'un...</i>
	107 TELE-ACCUEIL envie de parler à quelqu'un...
	0800/30.330 RESPECT-SENIORS www.respectseniors.be
	065/879.030 HYGEA - ramassages des poubelles / encombrants www.hygea.be
	1718 Pour toute question à la Région wallonne
	0800/87.087 ORES, pour les odeurs de gaz (dépannage gaz/électricité : 078/78.78.00 - toute information : 078/15.78.01) www.ores.be
	070/344.344 - perte/vol de carte de banque 0800/2123.2123 - perte/vol de carte d'identité

Pour contacter les groupements de pensionnés

Amicale des seniors «Amitié Fraternité»

DRUART Rose-Marie - Tél : 0496/61.48.29
LESPAGNE Jacques - Tél : 0497/65.80.23

Amicale des pensionnés socialistes de Morlanwelz

LEFEVRE Claudine - Tél : 064/26.30.04
LI PUMA Rosaria - Tél : 0494/91.96.34

Amicale chrétienne des pensionnés de Carnières

LIETARD Jean-Marie - Tél : 064/44.44.41

Comité de coordination des groupements patriotiques

FICART Frédéric - Tél : 0492/69.55.78

La maison de repos MariemontVillage

ANTOINE Rudi - Tél : 0496/58.95.58

La maison de repos Seniorissim (ex Foyers de Bascoup)

OLEFFE Jessica - Tél : 064/43.27.27

Les associations de l'entité de Morlanwelz proposent diverses activités qui leur sont propres.

Chaque année, une excursion regroupant des membres de toutes les associations est organisée dans le courant du mois de septembre (un jeudi).

Si vous souhaitez de plus amples informations concernant les activités ainsi que le voyage de septembre, veuillez contacter le service du 3^e âge de l'administration communale (064/43.17.28) ou adressez-vous à une des personnes ci-dessus.

Taxi de la Solidarité

Qu'est-ce que le taxi de la Solidarité ?

Le «taxi de la Solidarité» est un service de transport de proximité et d'accompagnement organisé par le Plan de cohésion sociale (P.C.S.) de l'administration communale.

Pour qui ?

Pour les habitants de Morlanwelz :

- de plus de 55 ans qui éprouvent des difficultés à utiliser les autres moyens de transport ou qui ne possèdent pas de véhicule, ou qui ont besoin d'un accompagnement ;
- présentant un handicap léger ou momentané ;

Quel est le tarif ?

Coût dans l'entité et hors entité :

3-€ par heure + 0,4265-€* par kilomètre parcouru.

* Prix soumis régulièrement aux changements en fonction de l'indemnité kilométrique allouée aux fonctionnaires de la Région wallonne pour leurs frais de déplacement.

Appelez le numéro unique :

064/43.17.34



Plan de Cohésion Sociale de Morlanwelz (PCS)

Au 48, Place de Carnières

- Soirées «sport en toute décontraction»
- Boug'Seniors
- Sorties shopping

Tout est gratuit !

A la maison de quartier de la Cité des Epines:

- Atelier cuisine
- Goûters

A la salle omnisports à la rue Pont du Nil à Morlanwelz :

- Gym douce

Pour toutes informations et rendez-vous :

064/43.17.34 - sophie.olivier@morlanwelz.be

Centre public d'action sociale / CPAS

Le CPAS vous offre une multitude d'aides :

- Repas, courses, ménage, lessive, repassage...
- Télévigilance : un appareil qui vous met en contact avec un interlocuteur capable de vous orienter en fonction de l'urgence et de faire appel au service concerné.
- Ecoute, soutien dans les moments difficiles.
- Assistance pour certaines tâches administratives.
- Hébergement en maison de repos : le CPAS collabore avec les spécialistes et avec vos familles pour trouver la solution la mieux adaptée pour vous.
- Petites réparations, entretien, dépannage, déneigement, jardinage, tonte de pelouse, taille de haie et arbuste, entretien de sépulture...
- Aide à l'épanouissement culturel et sportif.

Pour toutes informations et rendez-vous :

064/43.16.26 ou 44 - aidefamille@morlanwelz.be

Pour les personnes à mobilité réduite

La carte de stationnement pour personne handicapée :
C'est une carte qui vous octroie certains avantages pour parquer le véhicule que vous conduisez ou celui dont vous êtes passager. La carte est personnelle et nul autre ne peut donc l'utiliser si vous n'êtes pas à bord du véhicule.

Pour toute demande de **carte de stationnement**, contactez le *SPF Sécurité sociale*, direction générale «personnes handicapées» au **0800/98.799** - HandiF@minsoc.fed.be ou rendez-vous à la permanence à l'hôtel communal le 1^{er} jeudi du mois.

Pour toutes informations sur les **places réservées** aux personnes à mobilité réduite, prenez contact avec le service «mobilité» communal : Laurence ANCIAUX au 064/43.17.50.

Garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA)

La GRAPA est une prestation qui a pour but d'offrir une aide financière aux personnes âgées ne disposant pas de moyens suffisants, cette aide peut être obtenue en complément d'une pension ou non.

L'âge requis pour obtenir cette prestation est fixé à 65 ans. Pour bénéficier de la GRAPA il faut être belge, ressortissant de l'Union européenne, réfugié, apatride ou de nationalité indéterminée. Votre lieu de résidence principale doit être en Belgique, c'est-à-dire que vous devez résider de manière effective et permanente sur le territoire belge.

Le bénéficiaire peut, comme dans le régime de pension, introduire la demande de 3 manières :

- Auprès de l'administration communale où il a sa résidence principale (**064/43.17.68** - etatcivil@morlanwelz.be).
- Auprès de l'Office national des Pensions (numéro gratuit : **1765**).
- Via le site internet : www.demandepension.be

Centrale de Services à Domicile (CSD)

Vous pouvez avoir besoin d'aide dans vos tâches quotidiennes, c'est pourquoi les «Centrales d'aide à domicile» (CSD) vous offrent divers services à domicile. Ceux d'aides familiales ou ménagères, d'infirmières, de kinés... les CSD coordonnent un ensemble de services qui permettent de répondre aux besoins de toute personne qui, temporairement ou non, souffre d'une autonomie diminuée : soins, repas, courses à faire, ménage, etc.



Informations au **071/50.78.50** ou au **064/23.87.70**.

L'Agence locale pour l'Emploi (ALE)

L'ALE de Morlanwelz vous offre une aide dans vos activités quotidiennes au tarif de 5,95-€ de l'heure, assurances comprises.

- **Petits travaux de réparation et d'entretien** refusés par des professionnels en raison de leur faible importance (peinture...).
- **Aide au petit entretien de jardin** : déneigement et balaieage de feuilles, taille de haies, de rosiers, placement de petites clôtures et barrières, tonte de pelouses, bêchage, semis, plantations dans les potagers, petits travaux de déblayage, nettoyage, plantation et entretien de parterres de fleurs.
- **Aide à la surveillance ou à l'accompagnement** de personnes malades, d'enfants ou d'animaux.

Contactez Dominique VAN DEN BERGE OU SONER YÛRDAKUL au **064/43.17.15** - ale@morlanwelz.be

Heures d'ouverture du bureau (à l'hôtel communal) :
Tous les matins de 8h30 à 12h sauf le mercredi.
Lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 16h.
Fermé le vendredi après-midi.



Croix-Rouge

La Maison Croix-Rouge de Mariemont vous propose :

- **Prêt de matériel médical** : lit électrique livré par les bénévoles de la Maison Croix-Rouge, location de lits médicalisés, fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, aérosols...
- **Vesti boutique** : vente de vêtements de seconde main à petit prix (enfant : 0,50€, adulte 1-€) afin de permettre de se vêtir et d'avoir un plus grand pouvoir d'achat pour se nourrir ; reprise de vêtements, bibelots, petits meubles en très bon état...
- **Epicerie sociale** en partenariat avec le CPAS.
- **Boutique** : bibelots, vaisselle, déco, jouets...

Pour toutes informations, contactez le **0498/70.39.01**.
2, chaussée de Mariemont -7140 Morlanwelz



Heures d'ouverture :
du lundi au jeudi de 9h à 17h.

Zone de Police de Mariemont



Les agents de quartier sont à l'écoute de vos préoccupations et tentent de résoudre les problèmes qui surviennent et qui peuvent nuire à la qualité de vie des habitants.

- Le commissariat de police de Morlanwelz se trouve à la rue du Roujuste, n°25 à Carnières. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h30 (**064/513.120**).
- En dehors de ces heures vous pouvez prendre contact au **064/513.200** ou vous rendre à l'hôtel de police situé à la chaussée de Nivelles, 91 à 7170 Manage.
- En outre, tous les jours ouvrables, en horaire décalé (jusqu'à 22h), un service de surveillance est assuré par deux inspecteur(trice)s de quartier, sur tout le territoire de la zone, à votre disposition.



Bien sûr, en cas d'urgence, appelez le 112 !

Les Seniors et le TEC (bus) :

A partir de 65ans, les usagers du TEC bénéficient de **l'abonnement Express⁶⁵⁺** donnant accès à l'ensemble du réseau TEC gratuitement (si vous êtes bénéficiaire d'une intervention majorée) ou au tarif préférentiel de 36-€ par an.
Attention : pour obtenir un abonnement, vous devez être détenteur de la carte Mobib, qui coûte 5-€ et est valable 5 ans.
 Les abonnements peuvent être renouvelés via les guichets automatiques qui se trouvent sur la place de Carnières et à côté de la gare de Morlanwelz.



Pour toutes informations, composez le
065/38.88.15 ou info.hainaut@tec-wl.be

Les Seniors et la SNCB (train) :

Les seniors bénéficient de **billets aller/retour à 8,30-€**.
 La seule condition est de prendre le train après 9h du matin.
 Vous pouvez acheter vos tickets avec le guichet automatique qui se trouve à la gare.



Pour toutes informations, appelez le
02/528.28.28 ou visitez le site www.belgianrail.be

La taxe «voiture»

Pour recevoir des informations concernant vos taxes et votre taxe «voiture» : appelez le **1718** ou écrivez au «Service public de Wallonie» : fiscalite.wallonie@spw.wallonie.be



Direction Générale Opérationnelle de la Fiscalité
 Département de la fiscalité des véhicules
 Avenue Gouverneur Bovesse, 29 à 5100 Jambes

- Secrétariat du Bourgmestre 064/43.17.90
 - Service du 3^e âge 064/43.17.28
 - Service des travaux 064/43.16.00
 - Service mobilité 064/43.17.50
 - Services population & état civil : 064/43.17.61 ou 63
 - Service urbanisme : 064/43.17.59
 - Agence locale pour l'Emploi - ALE : 064/43.17.15
 - Plan de cohésion sociale (PCS) : 064/43.17.34
 - Gardiens de la paix / PSSP: 064/43.17.87
 - Service des taxes : 064/43.17.49
 - Service étrangers : 064/43.17.61
 - CPAS : 064/43.16.20
 - Bibliothèque : 064/43.16.74
 - Centre culturel «Le Sablon» : 064/43.17.18
- Numéro général : 064/43.17.17**

Heures d'ouverture des services population et état civil

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h

Vendredi
 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h

Permanence les 1^{er} et 3^e samedis
 du mois de 10h à 12h

En juillet et
 août, les services
 sont accessibles de
 8h à 11h30 et de
 13h à 14h45.

Besoin d'aide pour une démarche administrative?
 N'hésitez pas à contacter l'échevin des Seniors,
 Nebih Alev au **0498/82.54.15** !

Médecins

BOUGARD	Place de Carnières, 6
.....	064/45.10.93 - 0495/18.21.60
BRUNO	Place Albert 1 ^{er} , 8
.....	064/45.93.52
BUSQUIN	Rue du Beauregard, 45
.....	0497/06.15.80
DAGOBERTI	Rue Raoul Warocqué, 7
.....	064/44.47.42
HENNE	Avenue Churchill, 16/3
.....	064/46.08.86
MATAGNE	Rue Waresaïx, 50
.....	064/44.56.72
MOROSINI	Rue Abel, 35A
.....	064/44.58.45
POURBAIX	Avenue Churchill, 16/3
.....	064/46.08.86
TASCA	Rue Abel, 35A
.....	064/44.58.45
VANDEN BOSCH	Rue des Jacinthes, 8
.....	0497/66.12.12
VERBESSELT	Rue du Houssu, 5
.....	064/44.22.88
WASTELAIN	Rue Edmond Peny, 27
.....	0474/85.38.95

Centre de santé «Cap Sud» :

DUPONT - FAYT - GUYAUX - MUSCH	
.....	Place Albert 1 ^{er} , 1 - 064/68.02.50

Centre de santé «Arcadia» :

HUST - CZARKOWSKA	
.....	Rue A. Warocqué, 4 - 064/84.18.37

Médecin de garde :
Composez 24h/24 le 1733

Poste de garde :

Le weekend et les jours fériés de 8h à 20h **sur rdv au 0498 78 47 98 au 29**, rue Marie de Hongrie à Binche ou au dispensaire de l'hôpital de Jolimont à La Louvière.

Pharmaciens

BUSQUIN	Rue Duvivier, 7 (Carnières)
.....	064/43.22.88
KERKHOVE - MULTIPHARMA	Place du Marché, 2 (Morlanwelz)
.....	064/44.22.70
DEGHISLAGE - MULTIPHARMA	Place de Carnières, 37 (Carnières)
.....	064/44.21.22
HAMAIDE	Avenue W. Churchill, 25 (Morlan.)
.....	064/28.38.98
LARSILLE - FAMILIA	Chée Brunehaut, 415 (Carnières)
.....	064/44.21.87
LEJONG	Grand-Rue, 53 (Morlanwelz)
.....	064/45.13.92
MARCQ	Place de M-Ste-Aldegonde, 38
.....	064/33.40.48
VALENTIN	Grand-Rue, 10 (Morlanwelz)
.....	064/44.20.62

Pharmacie de garde : www.pharmacie.be ou **0903/99.000**

Vétérinaires

BOUGARD	Place de Carnières, 49
.....	064/45.03.68
CORNET-LIBERTON	Caussée de Mariemont, 44
.....	064/45.95.72
LIÉNARD	Rue Saint-Eloi, 47
.....	064/21.44.75

Comment réduire les risques d'incendie ?

- Installez chez vous des détecteurs de fumée.
- Faites installer et vérifier vos installations de chauffage et d'électricité par un professionnel.
- Ne fumez jamais au lit.
- Évitez d'utiliser des matériaux inflammables lors de la construction et/ou rénovation de votre habitation.
- Ne placez jamais des rallonges sous les tapis, draps ou portes.
- Veillez à ce que les appareils électriques ne soient pas à proximité de l'eau.
- Nettoyez régulièrement les filtres de votre séchoir et de votre hotte.
- Séchez votre linge dans le sèche-linge électrique ou sur le séchoir à linge, pas sur votre radiateur.
- Ne laissez jamais de bougies allumées sans surveillance.

Que faire en cas d'incendie ?

- Alertez tout le monde dans la maison et quittez votre habitation sans vouloir sauver in extremis des objets «de valeur».
- Appelez les pompiers : **112**.
- Rampez au ras du sol, un chiffon mouillé sur la bouche. Près du sol, il fait moins chaud et l'air y est moins toxique. Si vous êtes désorienté, gardez toujours un contact avec le mur avec la même main.
- Si une poignée de porte est chaude au toucher, n'entrez pas dans la pièce où le feu règne. Si vous êtes obligé d'y passer, ouvrez la porte en restant courbé.
- Gardez les portes et fenêtres fermées, car l'oxygène attise le feu. Vous résisterez un peu mieux au feu derrière une porte fermée dont vous avez calfeutré les interstices avec des tissus mouillés.

Que faire en cas de canicule ou de grand froid ?

On parle de «**canicule**» quand, pendant plusieurs jours, les températures sont très élevées et qu'elles ne diminuent pas ou très peu la nuit. Voici quelques conseils :

- Donnez de vos nouvelles à votre famille, vos amis.
- N'ouvrez les fenêtres qu'aux heures les plus fraîches de la journée.
- Mangez comme d'habitude (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Buvez en suffisance, même sans soif : eau, jus de fruits mais pas d'alcool.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes.
- Fermez les volets et les rideaux pendant la journée.
- Prenez des douches ou des bains régulièrement dans la journée et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un gant de toilette.
- Séjournez le plus possible dans la pièce la plus fraîche de votre habitation, ou dans un lieu ombragé.
- Si vous avez un ventilateur, faites-le fonctionner mais pas trop près de vous ni trop longtemps.

Le «**grand froid**» demande à votre corps de faire des efforts supplémentaires sans que vous ne vous en rendiez compte. Votre cœur bat plus vite pour éviter que votre corps ne se refroidisse. Voici quelques conseils :

- Chauffez sans surchauffer votre logement en vous assurant de sa bonne ventilation.
- Nourrissez-vous correctement et ne buvez pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.
- Évitez de sortir tôt le matin ou tard le soir car il fait encore plus froid que pendant la journée.
- Couvrez-vous suffisamment si vous devez sortir afin de garder le corps à une bonne température. Couvrez particulièrement les parties qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds et couvrez-vous le nez et la bouche pour respirer un air moins froid. Mettez plusieurs couches de vêtements.

Pour plus d'informations en cas de danger, de canicule ou de grand froid:

N'hésitez pas à contacter votre aide ou infirmière à domicile en cas de situation difficile.

En cas de troubles liés au grand froid, contactez immédiatement votre médecin traitant.

Pour toute question de sécurité, contactez Concetta MARINARO, responsable du plan d'urgence à l'administration au **064/43.16.12**. En cas d'urgence, formez le **112**.

Faire face à des problèmes de santé

Les hôpitaux les plus proches :



C.H.U. Tivoli
Avenue Max Buset, 34
7100 La Louvière
064/27.61.11
information@chu-tivoli.be
Site web : www.chu-tivoli.be



Hôpital de Jolimont
Rue Ferrer, 159
7100 Haine-Saint-Paul
064/23.30.11
Site web : www.jolimont.be

Les mutualités :

- **Solidaris mutualité socialiste du Centre, Charleroi et Soignies**
Rempart du Vieux Cimetière 15 - 7060 Soignies - 071/50.77.77 ou 078/05.13.19
- **Mutualité chrétienne du Hainaut Oriental**
Rue du Douaire 40 - 6150 Anderlues - 071/54.85.48
- **Mutualité neutre du Hainaut**
Avenue de Waterloo 23 - 6000 Charleroi - 071/20.52.11
- **Mutualité libérale Hainaut-Namur**
Rue A. France 8-14 - 7100 La Louvière - 064/23.61.90
- **Partena - Mutualité libre**
Boulevard Mettwie 74-76 - 1000 Bruxelles - 02/444.41.11
- **Omnimut mutualité libre de Wallonie**
Rue Natalis 47 B - 4020 Liège - 04/344.86.11
- **Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité**
Rue Neuve 20 - 7000 Mons - 065/35.22.44

Les maisons de repos de l'entité

La Maison de Mariemont

Rue Général de Gaulle, 68
7140 Morlanwelz
064/88.71.11
info@mariemontvillage.be
www.mariemontvillage.be



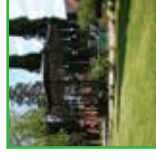
Seniorissim

Chaussée de Bascoup, 2
7140 Morlanwelz
064/43.27.27
david.ducro@groupefsj.be
www.seniorissim.be



La Nouvelle Harmonie S.A.

Rue des Ateliers, 47
7140 Morlanwelz
064/45.14.36
harmoniesocial@gmail.com



Acis asbl - Maison Notre-Dame

Rue Dufonteny, 13
7141 Carnières
064/43.23.23
homend-carnieres@acis-group.org
www.acis-group.org



Le CPAS vous propose un service «Hébergement en maison de repos» qui vous aide à trouver la solution la plus adaptée aux besoins spécifiques de votre parent, en collaboration avec les partenaires de terrain : hôpitaux, médecins traitants, infirmiers, kinés, administrateurs judiciaires...

Informations au **064/43.16.26** ou les mardis de 8h30 à 11h sur rendez-vous au CPAS, Place Albert 1^{er}, 13 à Morlanwelz.

Aides spécifiques pour certaines maladies

Maladie d'Alzheimer

La ligue Alzheimer

Objectif : accompagner, informer, défendre et écouter.

Informations au **0800/15.225**

soutien@alzheimer.be - www.alzheimer.be

Maladie de Parkinson

L'association Parkinson

Objectif : informer, écouter, aider.

Informations au **081/56.88.56**

info@parkinsonasbl.be - www.parkinsonasbl.be

Diabète

L'association belge du diabète

Objectif : défendre les droits et intérêts légitimes des personnes diabétiques.

Informations au **02/374.31.95**

info@diabete.be - www.diabete.be

Cancer

La fondation contre le cancer

Objectif : prévenir, dépister, accompagner.

Informations au **02/736.99.99**

hainaut@fondationcontrelecancer.be - www.cancer.be

Soins palliatifs

Portail des soins palliatifs en Wallonie : www.soinspalliatifs.be

«**Reliance**» - association régionale des soins palliatifs Plate-forme «soins palliatifs» et équipe de soutien à domicile.
Objectif : *maintien à domicile des personnes en soins palliatifs par le soutien des soignants et des proches.*

Rue de la Loi, 30 - 7100 La Louvière

064/57.09.68 - reliance@belgacom.net

Souhaits de fin de vie

Euthanasie

Portail du **SPF «santé publique**, sécurité de la chaîne alimentaire et environnement» : www.euthanasiedeclaration.be - 02/524.97.97 - info@sante.belgique.be

ADMD - Association pour le droit de mourir dans la dignité

Objectif : *obtenir que soient respectés les législations ainsi que les droits du patient d'être informé de son état, de refuser tout acharnement thérapeutique, de demander l'euthanasie, etc.*

Informations : **0472/25.37.08** (Michèle DELOYER)

Don d'organes

Dans notre pays, il existe une loi basée sur le principe de la *solidarité présumée*. Cela signifie que toute personne n'ayant pas manifesté son opposition à cette loi de son vivant est supposée être d'accord avec le prélèvement d'organes après la mort. Toutefois si un prélèvement d'organes est envisagé, des membres de la famille au premier degré et conjoint(e) peuvent néanmoins s'opposer éventuellement au don d'organes.

Il vous est donc conseillé de **renseigner votre famille** de votre opinion vis-à-vis du don d'organes et de vous rendre au **service population** de l'administration communale pour remplir un formulaire spécifiant, soit que vous êtes donneur d'organes, soit que vous ne souhaitez pas être donneur.

Informations au service population - **064/43.17.61 ou 63**.

Don du corps à la science

Si vous souhaitez léguer votre corps à la science, vous devez vous adresser directement à l'université de votre choix et exprimer clairement votre volonté à travers un document écrit de votre main, daté et signé, en deux exemplaires (un pour l'université et un pour vous).

Informations au service population - **064/43.17.24**.